



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le 05/04/2018

SLOX

ID : 081-218102572-20180326-2018DEL14-DE

Date de la convocation
20.03.2018

L'an deux mille dix huit et le vingt six mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 18/14

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, SAMATAN, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, PEYRONIE; Mme PELLEGRINI

Absents : Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mr MARTY
Mme THUEL procuration à Mr DE GUALY
Mr BARDY

Secrétaire : Mr FABRE.

Objet de la délibération

**BUDGET PRIMITIF
2018 - SERVICE DE
L'EAU**

Il est proposé aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif 2018 pour le budget du service des eaux de la commune.

Il est équilibré à la somme de : 2 352 853,09 €

Fonctionnement : 1 000 528,35 €

Investissement : 1 352 324,74 €

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

5 VOIX CONTRE
Adopté à la majorité

Le produit des ventes d'eau aux abonnés et abonnements :	620 750,00 €
Les taxes perçues pour l'Agence de l'Eau Adour Garonne	108 900,00 €
Les remboursements de frais	30 000,00 €
Le produit des travaux	15 000,00 €
La reprise des subventions	427,00 €
L'excédent de fonctionnement reporté	225 451,35 €

Total des recettes de fonctionnement : 1 000 528,35 €

Les dépenses de cette section regroupent :

Les charges générales de fonctionnement du service (charges à caractères générales)	195 300,00 €
Les charges de personnel	167 080,00 €
Le reversement des taxes à l'Agence de l'Eau Adour Garonne	110 000,00 €
Les dépenses de gestion courante	19 500,00 €
Les intérêts des emprunts	14 000,00 €
La dotation aux amortissements et charges à répartir	90 300,00 €
Le virement à la section d'investissement	394 348,35 €
Les dépenses exceptionnelles	5 000,00 €
Les dépenses imprévues	5 000,00 €

Total des dépenses de fonctionnement : 1 000 528,35 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

Les subventions d'investissement.....	234 701,00 €
L'affectation du résultat 2017.....	201 414,15 €
La dotation aux amortissements	90 300,00 €
Le virement de la section de fonctionnement	394 348,35 €
L'emprunt	431 561,24 €

Total des recettes d'investissement : 1 352 324,74 €

Les dépenses de cette section regroupent :

Les dépenses d'équipement	1 227 842,30 €
Le déficit reporté 2017.....	84 055,44 €
Le remboursement en capital des emprunts.....	40 000,00 €
La reprise des subventions.....	427,00 €

Total des dépenses d'investissement : 1 352 324,74 €

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21 février 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte le budget primitif 2018 du budget du service des eaux qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 352 853,09 € dont :

- 1 000 528,35 € en fonctionnement
- 1 352 324,74 € en investissement

tel que présenté en annexe de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
 SAINT-JUERY, le 30 mars 2018
 Jean-Paul RAYNAUD,
 Maire,
 Conseiller Départemental

